CANNES
MESURES SANITAIRES

CANNES
CÔTE d'AZUR
FRANCE

PALAIS DES
FESTIVALS
ET DES CONGRÈS

CANNES
VILLE PRÉCAUTIONNEUSE
COVID-19 SÉCURITÉ SANITAIRE

LA MAIRIE DE CANNES FACE À LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 :
UNE MOBILISATION COMPLÈTE DE LA PREMIÈRE HEURE

Anticipation, mobilisation, action et évaluation. Tels sont les principes suivis par le Maire de Cannes David Lisnard et son équipe, pour lutter contre l'épidémie de Covid-19.

Dès le début de la crise sanitaire, la Mairie de Cannes a su tirer parti de son expérience éprouvée des inondations de 2015 et 2019 et déployer toutes ses ressources et compétences en matière de gestion des risques majeurs.
Dès les premières contaminations européennes, le Maire de Cannes a activé une cellule municipale de crise et d'anticipation réunissant : les services de la Mairie, de l'Agglomération et du CCAS, les professionnels locaux de la santé, ceci en lien avec les services de l'État, dont l'Agence Régionale de Santé, afin d'anticiper la situation sanitaire à Cannes.
Cette organisation restera active et mobilisée tant que durera l'épidémie dont l'évolution est suivie de façon quotidienne par David Lisnard afin d'adapter son action aux différentes vagues et d'orchestrer les ressources, le savoir-faire et la réactivité des équipes municipales dans le but de garantir la sécurité sanitaire, l'accompagnement social, le soutien économique et à l'emploi, la relance de l'activité touristique et évènementielle – source de la prospérité collective du territoire.

L'ACTION ENGAGÉE A AINSI VISÉ À :

Distribuer des matériels de protection

- **134 015 matériels d'hygiène** et de protection (flacons de gel hydroalcoolique, visières, charlottes, surblouses, surchaussures, tabliers, thermomètres, gants jetables, désinfectants, auto[1]tests...) ont été distribués par la Mairie de Cannes pour en doter les personnels de l'Hôpital de Cannes Simone Veil, les établissements municipaux recevant du public (écoles, bibliothèques, État-civil, etc.,) et les agents communaux.

- **2 947 494 masques de protection** ont été fournis par la Mairie de Cannes aux médecins de ville, infirmiers libéraux, agents publics y compris de l'État (Police nationale et douanes), enseignants, commerçants et leurs employés, agents territoriaux et population depuis le 28 février 2020. Dans le cadre de sa gestion précautionneuse et de son souci d'anticipation, la Mairie de Cannes dispose d'ores et déjà d'une réserve de 1 175 585 masques supplémentaires.

Vaccination et dépistage : des dispositifs mis en place pour protéger la population

Lancée dès le printemps 2020, à l'initiative du Maire de Cannes, une vaste campagne de dépistage et de test de la population associant deux laboratoires privés, avec la mise en place d'un « test-drive », se poursuit désormais au sein des officines pharmaceutiques, locaux municipaux et des laboratoires d'analyses (cartographie disponible sur le site cannes.com, rubrique social-santé).

Également pionnière en matière de vaccination contre la Covid-19, la Mairie de Cannes a ouvert les deux premiers vaccinodromes de la Côte d'Azur le 9 janvier 2021 au Palais des Victoires et au Palais des festivals et des congrès. 121 512 doses (vaccins Pfizer, Moderna et AstraZeneca) ont été délivrées au 24 janvier 2022. La vaccination tous publics, y compris des enfants de 5 à 11 ans est accessible sur rendez-vous à la direction Hygiène et Santé de la Mairie de Cannes, 74 rue Georges Clemenceau (renseignements sur cannes.com, rubrique social-santé).

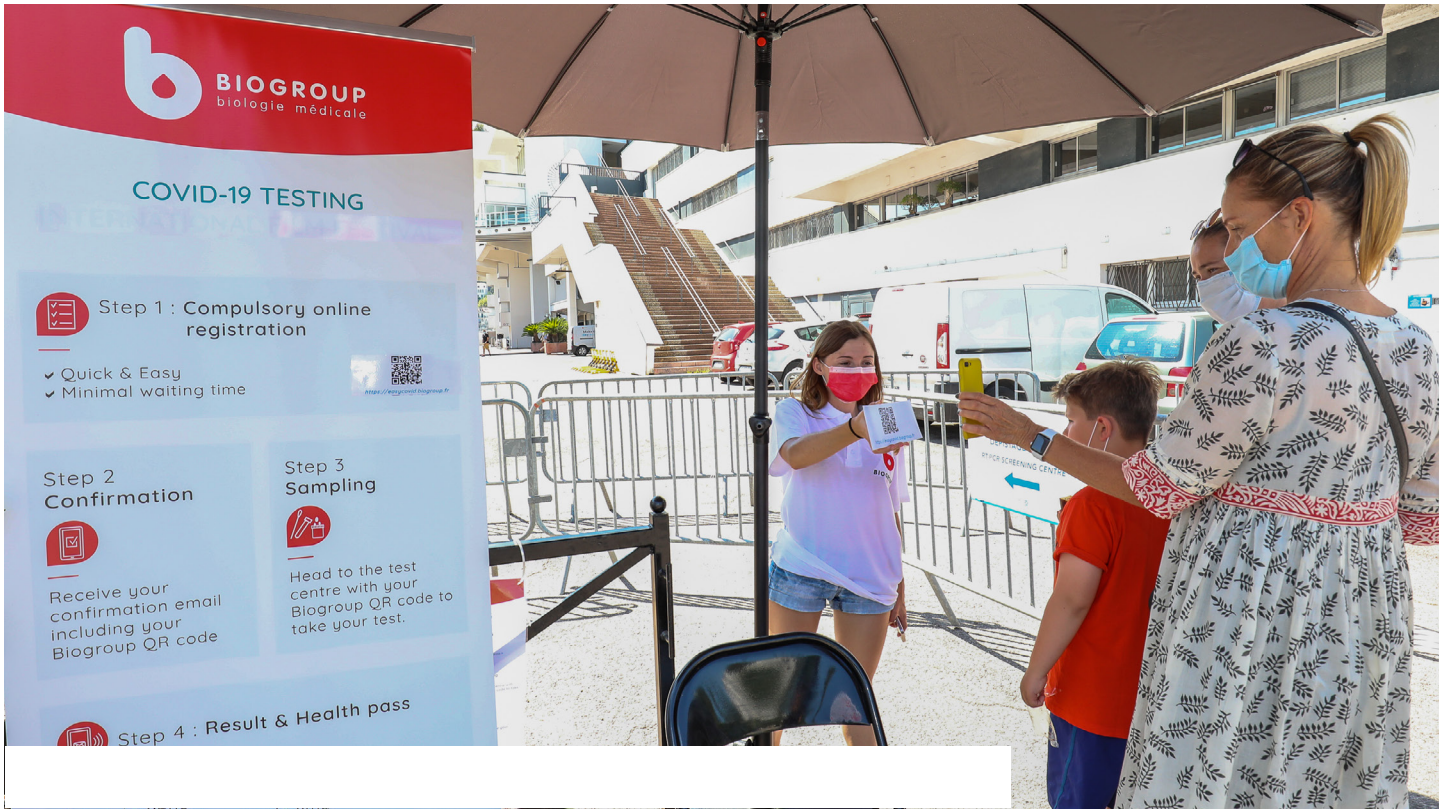

Par ailleurs, la Mairie de Cannes a fourni dès le 6 avril 2021 aux agents des services municipaux ainsi qu'aux visiteurs de tous les EHPAD et résidences autonomies du territoire cannois des autotests simples et rapides afin d'élargir l'arsenal déjà disponible pour le repérage et l'isolement des personnes infectées par la Covid-19 et assurer la continuité des services publics de proximité. En outre, dans un souci de santé publique, la municipalité a déployé une campagne de sensibilisation du grand public pour encourager l'auto-dépistage de toutes les personnes asymptomatiques de plus de 15 ans se rendant dans des lieux à forte densité et/ou interactions sociales ainsi que dans la sphère privée propice à la circulation intense du virus.

Enfin, pour faciliter la détection des foyers d'infection, deux chiens de la brigade cynophile de la police municipale ont été formés à la détection rapide des porteurs de Covid-19 dans les lieux à forte densité humaine. Le flair de ces canidés, utilisé notamment en période événementielle, peut détecter une infection sur un porteur asymptomatique.

Analyser et purifier l'air dans les bâtiments publics et en milieu scolaire pour éviter les clusters et la propagation en ville

Plusieurs bâtiments publics de la ville ont été équipés de purificateurs d'air. Ces dispositifs se raccordent aux centrales de traitement de l'air et permettent de supprimer 99 % des polluants présents dans l'air. Des détecteurs de dioxyde de carbone (CO2) pour ventiler les bâtiments communaux et les établissements recevant du public ont également été installés. Au niveau des écoles, des mesures spécifiques ont également été prises. Les enfants contaminés mais asymptomatiques peuvent en effet être des voies de transmission du virus au sein de leur entourage. Pour protéger écoliers, personnels, enseignants mais aussi leurs proches, la Mairie de Cannes a installé dans les écoles et centres d'accueil de la petite enfance 400 capteurs de dyoxyde de carbone (CO2). Ces outils de mesure permettent d'analyser en permanence l'air ambiant intérieur et d'indiquer sa qualité en temps réel. Un total de 230 classes et dix crèches situées dans les établissements communaux sont ainsi équipées. Par ailleurs, 125 purificateurs d'air ont déjà été mis en place dans certaines salles (à forte concentration d'enfants) où l'aération est difficile.

Anticipation par l'analyse des eaux usées : le système COMETE pour remonter vers les foyers d'émission

Prendre le virus de vitesse pour freiner sa propagation est au cœur de la stratégie municipale. La Mairie de Cannes et l'Agglomération Cannes Lérins recourent depuis avril 2021 au dispositif d'exploitation intelligente du système d'analyse des eaux usées et d'analyses surfaciques dit « COMETE ». Celui-ci permet de localiser et donc de circonscrire un foyer de contamination, faisant gagner cinq à six jours sur l'épidémie. Quarante-et-une campagnes de prélèvements ont été réalisées au 25 janvier 2022 sur les huit secteurs de l'agglomération. Quarante autres ont été menées sur les eaux usées de six établissements dits sensibles (Hôpital de Cannes Simone Veil, résidences autonomie, foyer d'hébergement, écoles). Le Palais des Festivals et des Congrès a également recours à ce système pour les grands événements qu'il accueille. Elles se poursuivent tout au long de l'année 2022. Lorsque des traces du virus sont localisées, des campagnes surfaciques sont conduites dans les établissements sensibles du quartier concerné afin de cibler le plus justement les mesures d'isolement.

Des outils de désinfection innovants dans les espaces intérieurs publics pour lutter contre la circulation du virus

La Mairie de Cannes s'est également armée de nombreux outils innovants de désinfection et de nettoyage des espaces publics intérieurs pour protéger la population et les visiteurs, dont notamment 100 boitiers UVOCARE qui désinfectent en 30 secondes les petits objets installés dans les médiathèques, à l'hôtel de ville et dans les mairies annexes ainsi que dans les écoles et les crèches, ainsi que 15 armoires OZZON désinfectantes qui permettent une décontamination des virus et bactéries sur tous types de matières lors d'un cycle de 45 min. Ces armoires ont équipé l'ensemble des structures de la Petite enfance.

Optimiser les soins par un partenariat unique public / privé

Dès le mois de mars 2020, David Lisnard, en tant que Président du Conseil de Surveillance de l'Hôpital de Cannes Simone Veil, a stimulé une coopération solidaire entre l'établissement hospitalier cannois et la Polyclinique Oxford Almaviva Santé. Très concrètement, ce rapprochement inédit a permis de répondre de manière pragmatique et efficace au défi posé par la première vague des contaminations, d'assurer le traitement des pathologies non-liées à la Covid-19, mais aussi de garantir l'optimisation des soins, la libération des espaces et une meilleure organisation du travail des praticiens du centre hospitalier de Cannes. Deux années plus tard, ce partenariat public-privé demeure un atout précieux pour assurer la prise en charge de l'ensemble des malades atteints soit par la Covid-19 soit par les pathologies conventionnelles.

LE PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

ACCUEILLE LES ÉVÉNEMENTS INTERNATIONAUX DANS LE PLUS GRAND RESPECT DES PROTOCOLES SANITAIRES

Cannes est la Première ville de tourisme d'affaires en France, hors Paris. Grâce au Palais des Festivals et des Congrès, Cannes renforce son attractivité et s'offre une visibilité mondiale chaque année.

S'appuyant sur une politique volontariste de qualité et de développement durable au cœur de son fonctionnement, le Palais des Festivals a reçu de nombreuses certifications : ISO 9001, ISO 18788, RSE26000 ; et il est en cours de certification ISO 20121.

Après l'obtention du « Label Sécurité Sanitaire » et du « Label Ecovid », délivrés par le SOCOTEC, le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes obtient en février 2021, la meilleure certification nord-américaine pour les structures d'accueil du public : GBAC STAR™ Facility.
Remise par le Global Biorisk Advisory Council, cette certification atteste de la mise en œuvre des protocoles les plus stricts en matière de nettoyage, désinfection et prévention des maladies infectieuses au sein de l'établissement. Déjà délivrée aux plus grands centres de convention des Etats-Unis, elle était pour la 1ère fois attribuée à un centre de congrès en France.

5 ENSEMBLES DE MESURES CONCRÈTES POUR 100 POINTS DE CONTRÔLE

Infrastructures :

- Mise en place d'un protocole de nettoyage spécifique et approfondi du site et des équipements (formation du personnel nettoyage) qui comprend le nettoyage et la désinfection quotidienne des espaces du Palais, des points de contactvv, des surfaces planes, des poignées de portes.....
- Aération des espaces avant, pendant et après chaque manifestation.
- La climatisation du Théâtre Debussy et du Grand Auditorium est assurée par des centrales de traitement d'air dites : tout air neuf. Il n'y a aucun air recyclé ou aspiré dans les salles et les filtres sont contrôlés régulièrement.
- Gestion et régulation des flux d'entrée et de sortie pour respecter la distanciation lors des files d'attente, marquage au sol et plan de circulation dans nos zones d'exposition
- Contrôle systématique du pass vaccinal pour tous les participants, visiteurs, spectateurs, clients du Palais.
- Port du masque obligatoire au sein du Palais (un distributeur de masques est installé à l'Office de Tourisme du Palais).
- Pour l'antisepsie des mains, mise à disposition de gel hydroalcoolique (distributeurs muraux et à pédale)
- Salles de réunion aménagées de plexiglas entre chaque personne pour séparer physiquement les personnes et dotées de gel hydroalcoolique/hypoallergénique.
- La réservation en ligne est encouragée et la billetterie dématérialisée.

Maîtrise des prestataires et fournisseurs :

- Mise à jour des plans de prévention,
- sensibilisation des intervenants aux gestes barrières et transmission des consignes du site,
- réorganisation du fret et de la co-activité ;

Protection des salariés :

- Mise à disposition d'équipements de protection collectifs et individuels (plexiglass, gants, masques, gel hydroalcoolique...)
- Elaboration d'un plan de continuité d'activité
- Désinfection des poignées de porte quotidienne et désinfection systématique des bureaux
- Sensibilisation au risque sanitaire et aux gestes barrières avec affichages sur site des gestes barrières
- Contrôle du PASS Vaccinal

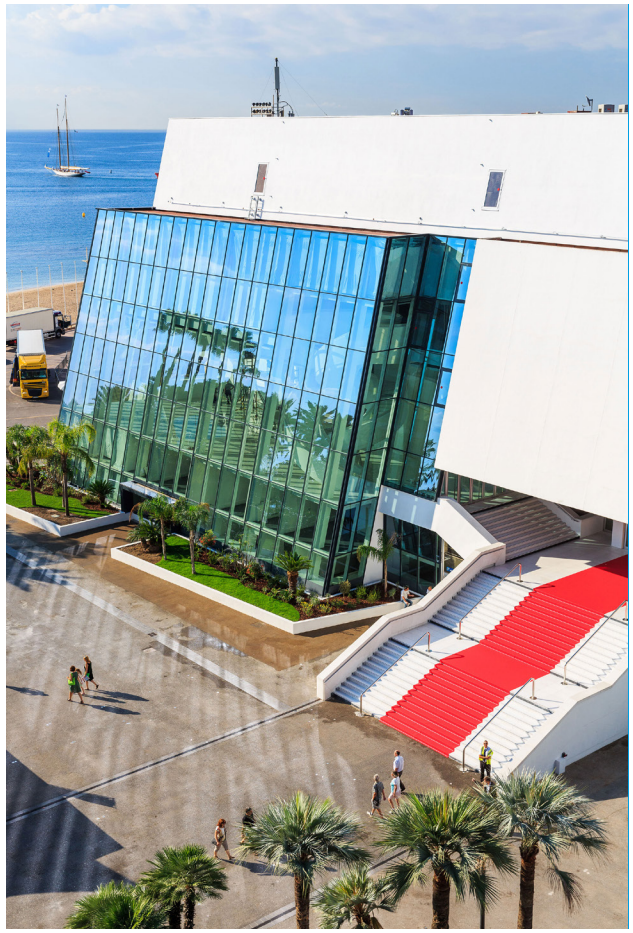

5 ENSEMBLES DE MESURES CONCRÈTES POUR 100 POINTS DE CONTRÔLE

Protection des tiers :

- Distributeurs de gel hydroalcooliques à tous les points de contact sensibles (ascenseurs, murs, escaliers, portes, espaces),
- Diffusion des consignes avant entrée sur site et référent COVID à disposition ;
- Mise en place à la demande d'une conciergerie médicale pour permettre aux participants accrédités aux événements de bénéficier d'un accompagnement santé personnalisé en français et en anglais accessible 24h/24 et 7j/7

Accompagnement pour la préparation et l'accueil d'évènements :

- Elaboration de jauges
- Mise en place d'un plan de circulation pour chaque événement sur le site pour éviter que les personnes puissent se croiser.
- Réunion de sensibilisation avec nos organisateurs sur le protocole sanitaire commun.
- Déploiement d'équipements de protection collectifs et individuels conjointement convenus avec les organisateurs,

Maîtrise des impacts environnementaux : score maximal obtenu !

Le Palais des Festivals et des Congrès de Cannes a également obtenu le « Label Ecovid ». Il s'agit d'un « bonus environnemental gestion du risque Covid-19 ».
Cette évaluation, réalisée SOCOTEC, atteste de la bonne prise en compte des mesures visant à limiter l'impact environnemental vis-à-vis du risque de contamination et de dispersion du virus COVID-19.

AÉROPORT NICE CÔTE D'AZUR :
PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ DE SES PASSAGERS ET DE SES PERSONNELS

Très engagé depuis le mois de mars 2020 dans la lutte contre la propagation du Covid-19, pionnier dans diverses pratiques depuis reconnues sinon exigées par les autorités de santé et engagé auprès de la profession dans la Charte EASA, l'aéroport Nice Côte d'Azur vient également d'obtenir l'ACI Health Accreditation (Accréditation Santé) qui valide sa démarche et les mesures mises en œuvre sur la plateforme.

La deuxième plateforme aéroportuaire de France, l'aéroport Nice Côte d'Azur est également désormais le second aéroport de notre pays, après Paris, à bénéficier de l'**ACI Health Accreditation**, certification actuellement la plus exigeante pour le secteur et reconnue au niveau international. Elle valide le niveau d'excellence des **mesures sanitaires** mises en œuvre, au cours des derniers mois, dans toutes les zones fréquentées par les passagers et les personnels de l'aéroport: accès au terminal, enregistrement, postes d'inspection et de filtrage, embarquement, salons, commerces, restauration, équipements aux portes, passerelles, escaliers et escalators, contrôle aux frontières, bagages...

Cette accréditation internationale a été obtenue après une analyse des différentes mesures sanitaires mises en œuvre sur l'aéroport conformément à la réglementation nationale, mais également aux préconisations de l'ACI (Conseil international des aéroports) et de l'OACI (Organisation de l'aviation civile internationale) issues des meilleures pratiques de la profession. Les mesures de désinfection, de distanciation physique, de protection des personnels, la création d'un centre de dépistage au cœur de la plateforme font notamment partie des dispositifs étudiés et approuvés.

« L'obtention de cette certification à l'issue d'un processus d'audit documentaire strict est une récompense méritée pour l'ensemble des collaborateurs de l'aéroport qui, depuis le début de la pandémie, ont cherché et mis en œuvre les meilleures mesures sanitaires pour faire face à une situation inédite. Nous sommes convaincus que la reprise de nos activités ne pourra se faire sans le retour de la confiance, des passagers comme de nos partenaires, compagnies, assistants en escale, mais aussi commerçants. Cette certification illustre notre sens des responsabilités et notre engagement pour l'avenir du transport aérien qui devra être non seulement faiblement émissif mais encore totalement sûr d'un point de vue sanitaire », se réjouit Franck Goldnadel, président du directoire des Aéroports de la Côte d'Azur.

MESURES SANITAIRES

L'aéroport a mis en oeuvre une large palette d'actions pour renforcer la qualité sanitaire de ses terminaux et des opérations s'y déroulant, avec comme priorité la sécurité de ses passagers et de ses personnels :

- l'enregistrement sans contact, une solution innovante qui permet aux passagers de prendre la main, depuis leur smartphone, sur les bornes d'enregistrement en libre-service
- le réseau de ventilation des terminaux va bénéficier d'une montée en puissance avec une filtration haute-performance de l'air intérieur.
- une signalétique spécifique matérialisant la distanciation sociale à respecter
- des parois en plexiglass ont été conçues pour protéger les personnels aéroportuaires tout en maintenant les relations commerciales ou d'information vis-à-vis des voyageurs
- des bornes de distribution de gel hydroalcoolique dans les terminaux et à l'entrée de chaque commerce
- le port du masque est obligatoire pour les passagers et personnels

MESURES SANITAIRES
DANS LES TRANSPORTS

LES MESURES SANITAIRES

APPLIQUÉES DANS LES TAXIS :

- mise en place de matériel de protection : plexiglass de séparation av/ar aux normes en vigueur, masques pour les chauffeurs et éventuellement pour les clients qui n'en auraient pas ;

- process de nettoyage strict : nettoyage des zones sensibles avec lingettes anti-bactériennes, pulvérisation régulière de produit assainissant, aération régulière du véhicule.

Document mis à jour le 4 février 2022

LES MESURES SANITAIRES

DES MESURES RENFORCÉES DANS LES TRANSPORTS PUBLICS PALM BUS

L'ensemble du réseau de transport public Palm Bus répond à des normes sanitaires strictes, largement renforcées aux premières heures de la crise sanitaire. Le port du masque est obligatoire dans les véhicules où des distributeurs de gels hydroalcooliques en libre-service ont été installés. Chaque semaine une désinfection intérieure renforcée est réalisée à l'aide de bombes à forte intensité, sans nuisance pour les usagers, en plus du nettoyage désinfectant quotidien. Les filtres du système de ventilation sont en outre changés quatre fois par an. À l'intérieur des bus comme sur les quais, les usagers sont également incités à respecter une distanciation physique et, toujours pour limiter le contact et les risques de contamination, ils sont invités à utiliser leur smartphone ou la boutique en ligne (palmbus.fr) pour régler leur titre de transport. Enfin, des terminaux à carte bancaire sans contact ont été mis en place dans les agences commerciales du réseau.

DANS L'HÔTELLERIE, LES RESTAURANTS, LES BARS
ET SUR LES PLAGES PRIVÉES

L'ensemble des hôtels de Cannes vous accueillent en toute sécurité dans leurs établissements pour des séjours en toute sérénité. Ils se sont engagés à mettre en place le protocole sanitaire de l'UMIH dans tous les hôtels ouverts. Les mesures sanitaires appliquées dans les hôtels sont les suivantes.

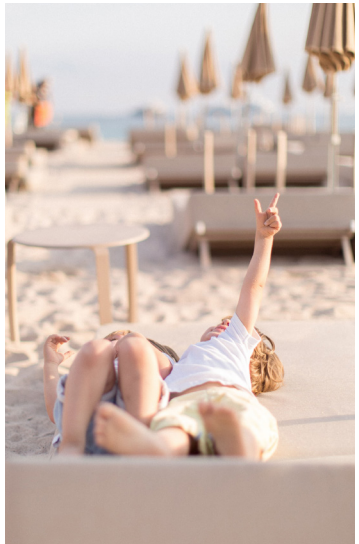

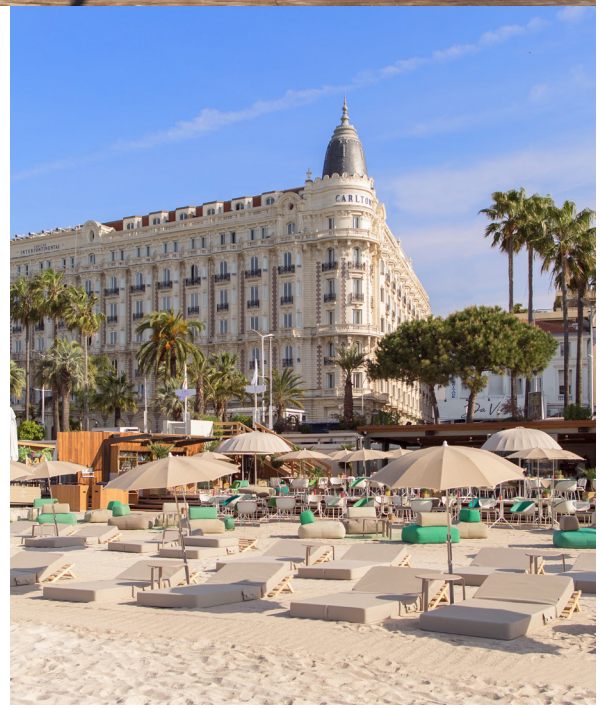

LES MESURES SANITAIRES

HÔTELLERIE COVID 19

- Formation du personnel aux règles de distanciation et hygiène / vestiaires distanciés
- Politique de masque facial pour les personnels d'accueil et mise en place de protection rigide en plexi sur les comptoirs de réception / gel hydro alcoolique et masques à disposition pour les clients en réception.
- Digitalisation dans la mesure du possible des procédures de check in et check out / désinfection des clés
- Désinfection des parties communes renforcée
- Désinfection des chambres au-delà des protocoles habituels de nettoyage (achats de produits virucides). Pour information, le linge hotelier est calandré à 120 degrés
- Pendant le nettoyage, les chambres sont ventilées et les femmes de chambres portent des masques
- Désinfection des tables et points contacts entre chaque service. Masque pour tous les employés de petit déjeuner .
- Digitalisation dans beaucoup d'Hotels des menus, guides de services, presse.

LES MESURES SANITAIRES

DANS LES RESTAURANTS

- Gel hydroalcoolique à l'entrée des établissements
- Tables séparées de 1 mètre minimum
- Les personnels, dont les serveurs, portent des masques
- Limite de 10 personnes qui se connaissent sur une même table
- Sens de circulation entrée et sortie
- Les clients qui se déplacent à l'intérieur de l'établissement doivent porter un masque
- Vigilance pour éviter les attroupements de personnes en face des établissements

CANNES CONTACTS

Référents COVID-19

Palais des Festivals et des Congrès de Cannes

Bruno DEMAREST

Tel : 04.92.99.31.39
demarest@palaisdesfestivals.com

Mairie de Cannes

Dr.Dominique Aude-Lasset

Tel : 04.97.06.40.08
dominique.aude-lasset@ville-cannes.fr

CANNES CÔTE d'AZUR FRANCE

PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS

CANNES
VILLE PRÉCAUTIONNEUSE
COVID-19 SÉCURITÉ SANITAIRE